

# LA RECHERCHE DANS LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC



## La démocratie sous attaque

Comment la protéger ? Comment l'améliorer ? **Des chercheurs ont des réponses.**

Le sens du  
devoir a survécu  
à la pandémie

Le numérique,  
trouble-fête du  
vivre-ensemble

Le dialogue peut-il  
venir à bout de  
la polarisation ?

### La démocratie sous attaque

Encart produit par le magazine *Québec Science*, édition avril-mai 2021 et financé par l'Université du Québec

## SOMMAIRE

3 LE SENS DU DEVOIR A SURVÉCÉ

5 L'INFORMATION LOCALE EN PÉRIL

6 NUMÉRIQUE ET DÉMOCRATIE : MARIAGE HEUREUX?

10 LA SOCIAL-DÉMOCRATIE RESTE TRÈS RÉSILIENTE

11 LA MISSION IMPOSSIBLE DE JOE BIDEN

12 RECONNAÎTRE LE RACISME SYSTÉMIQUE... POUR MIEUX LE CHANGER

13 LE VOTE POUR TOUS!

14 LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SOUS LA LOUPE

15 LE DIALOGUE COMME PLANCHE DE SALUT

# FRAGILE DÉMOCRATIE

Partout dans le monde, la démocratie semble s'affaiblir, sous les effets combinés de la désinformation, de l'hyperpartisanerie, de la polarisation, des inégalités grandissantes et de la fragilisation des institutions. Des dirigeants profitent de ce terreau fertile pour cultiver les divisions et imposer des visions autocratiques, un phénomène accentué par la pandémie. De leur côté, des chercheurs suivent de près l'état de nos démocraties, étudiant et analysant toutes leurs composantes, mais aussi toutes leurs dérives. Que montrent ces travaux et réflexions? À leur lecture, peut-on espérer que la démocratie — « le moins mauvais de tous les systèmes », pour reprendre les mots de Churchill — survive à cette période trouble? Si les drapeaux rouges sont nombreux, les lueurs d'espoir le sont également.

### Comité consultatif :

Pietro-Luciano Buono, UQAR  
Yves Chiricota, UQAC  
Nathalie Cossette, UQAT  
Chantal Desjardins, ÉTS  
Josée Gauthier, ENAP  
Nathalie Gendron, INRS  
Louis Lafortune, UQO  
Éric Lamiot, Université TÉLUQ  
Jean-Pierre Richer, UQAM  
Martine Tremblay, UQTR  
Josée Charest, UQ  
Valérie Reuillard, UQ  
Marie Lambert-Chan, QS

### Coordination :

Marie Lambert-Chan et  
Valérie Reuillard

### Rédaction :

Maxime Bilodeau  
Jocelyn Coulon  
Annie Labrecque  
Martine Letarte  
Dominique Wolfshagen

### Direction artistique :

Natacha Vincent

### Révision-correction :

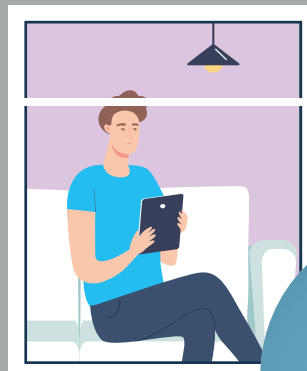
Pierre Duchesneau

Bibliothèque nationale  
du Canada :

ISSN-0021-6127

Ce dossier est inséré dans le numéro d'avril-mai 2021 du magazine *Québec Science* (QS). Il a été financé par l'Université du Québec (UQ) et produit par le magazine *Québec Science*.

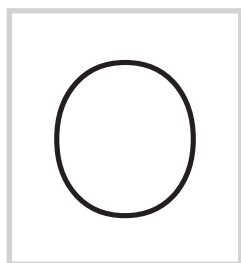
Les 10 établissements du réseau de l'Université du Québec ont pour mission de faciliter l'accessibilité à l'enseignement universitaire, en plus de contribuer au développement scientifique du Québec et au développement de ses régions.



Allison Harell,  
professeure à l'UQAM

## LE SENS DU DEVOIR A SURVÉCÙ

Même en temps de pandémie, les gens soucieux du civisme sont plus portés à faire leur part pour autrui, montrent de récents travaux. Une bonne nouvelle pour la démocratie! **Par Jocelyn Coulon**



n l'a répété souvent au cours des derniers mois : il n'y a pas que le virus SRAS-CoV-2 qui a contaminé le monde ; ceux de la colère et de la méfiance se sont également

propagés. Les institutions démocratiques sortiront-elles amochées de cette crise? Les citoyens conserveront-ils le même respect pour nos normes sociales? Contre toute attente, **Allison Harell**, professeure de science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et spécialiste de l'opinion publique et des comportements électoraux, pose un diagnostic plutôt optimiste : la démocratie canadienne résiste assez bien à la pandémie.

•••••  
**Vous êtes une spécialiste des comportements électoraux. En temps normal, vous étudiez les attitudes et les préférences des électeurs ainsi que le vote des femmes. En quoi cela vous aide-t-il à**

### comprendre le comportement des gens en période de crise?

Les gouvernements, les partis et les institutions politiques sont au cœur de la gestion d'une crise, qu'elle soit sanitaire, militaire ou naturelle. L'étude des comportements électoraux nous éclaire beaucoup sur la formation de l'opinion publique quant à ces acteurs, mais aussi à l'égard des politiques et des décisions qu'ils prennent. Ainsi, notre attitude envers un politicien en particulier va influencer notre comportement face à la crise. Dans le contexte de la pandémie, on a observé, du moins au Canada, une phase initiale de ralliement des citoyens autour de l'État et des partis au pouvoir.

#### Pourquoi?

Au début de la crise, les évaluations du leadership des dirigeants politiques et de leur gestion des événements ont affiché des taux très élevés de satisfaction, en partie en raison du discours rassembleur autour du thème : « Nous sommes tous ensemble face à la COVID-19 ». Or les études électorales nous rappellent que la partisanerie politique n'est jamais très loin. Ainsi, les partis et

leurs discours, de même que l'identification des citoyens à l'un ou l'autre de ces partis jouent un rôle dans l'évolution des débats sur la gestion d'une crise. Nous avons vu ce phénomène émerger rapidement aux États-Unis, où il y avait dès le départ une remise en cause partisane de la réalité de la pandémie.

### La pandémie risque-t-elle d'accroître la volonté de certains de contester les règles établies dans nos sociétés depuis longtemps, comme on a pu le constater aux États-Unis?

Je n'en suis pas certaine. Cela dit, on vit dans une période marquée par une radicalisation. D'un côté, on observe une négation de l'expertise et de la science chez une frange de la population. De l'autre, on voit des groupes qui se battent pour l'inclusion et l'égalité [comme Black Lives Matter]. Je crois que la contestation aux États-Unis est basée sur une réaction à ces deux pôles, soutenue par les mouvements et les médias sociaux qui alimentent le sentiment de colère.

**Dans votre dernier article, publié dans la *Revue canadienne de science***



**politique, vous écrivez que, devant les consignes sanitaires, les gens se retrouvent dans deux catégories : ceux qui estiment que c'est un devoir de les suivre et ceux qui pensent qu'il s'agit d'un choix. Pourquoi cette dichotomie ?**

Nous tirons ce constat de nos travaux en science politique sur les normes en lien avec le vote. Nous savons que la différence entre un devoir et un choix est très importante pour prédire la participation aux élections. La recherche a montré que les personnes qui ont un fort sens du civisme vont généralement voter parce qu'elles estiment qu'il s'agit d'une obligation morale. Pour les autres, il s'agit d'un choix.

Nous avons appliqué la même logique aux comportements dans le contexte de la crise actuelle. Les gens qui se sentent un devoir envers autrui sont plus portés à faire leur part, même quand ils en retirent eux-mêmes peu de bénéfices. Cela ne signifie pas que ceux qui ne partagent pas cette vision refuseront d'adhérer aux consignes. Lorsqu'ils constatent que tout le monde respecte les règles, ils sont plus enclins à faire de même.

**Le devoir civique peut-il s'éroder face aux gens qui ne respectent pas les normes sanitaires ?**

C'est possible. Les normes tendent à être assez stables, mais elles ne sont pas immuables ; d'où l'importance de respecter

et de faire respecter les consignes, parce que cela a un effet même sur ceux et celles qui ne partagent pas la norme. Prenez l'exemple du couvre-feu imposé au Québec en janvier : dans l'ensemble, les gens ont respecté la directive gouvernementale. Seulement quelques centaines d'entre eux ont dérogé à la règle. C'est impressionnant.

**Une crise est un choc pour les citoyens. Cela les rend-il plus disciplinés et plus enclins à respecter les règles ?**

Ce n'est pas la crise qui rend les gens plus ou moins disciplinés ; c'est la façon dont la société réagit. Si on veut que les gens suivent les directives, il faut les convaincre qu'elles sont nécessaires et qu'il s'agit d'un devoir envers les autres. En régime démocratique, la pédagogie est importante : il faut constamment expliquer les choix, en s'assurant que ceux-ci sont clairs — et pas aléatoires — et que les élites ne contesteront pas l'existence d'une crise, même s'il y aura certainement des débats sur les meilleures mesures pour lutter contre cette menace collective.

**Quelles leçons les gouvernements devraient-ils tirer de la crise pour mieux affirmer la démocratie ?**

Nos travaux témoignent de l'importance — pour les gouvernements, les partis et les médias — de promouvoir un message unique, tout en se montrant flexibles envers certaines personnes qui vivent la crise de

façon différente. De plus, il faut donner aux citoyens les moyens de respecter les consignes. Je ne pense pas qu'une punition trop lourde soit efficace ; cela offre de la publicité aux contestataires. Enfin, il faut mettre en place des politiques publiques claires et faciles à suivre.

**Au lendemain de la prise du Capitole, à Washington, le 6 janvier dernier, plusieurs insurgés ont justifié leur geste en invoquant le résultat des élections et l'imposition des mesures sanitaires. N'est-on pas en présence d'un cocktail explosif pour un État démocratique ?**

Le cas américain est particulier. L'hyper-partisanerie aux États-Unis est un danger pour la démocratie américaine, et la pandémie a accentué le problème. Quand les gens ne reconnaissent aucune autorité à l'État, si ses décisions s'avèrent contraires à leurs souhaits, et si les élites ne sont pas contraintes par leurs partis ou par les institutions à se comporter raisonnablement, on ne peut pas espérer le respect des consignes sanitaires ou du processus électoral. On peut être en désaccord avec les choix du gouvernement, et il est nécessaire dans les démocraties de débattre de la bonne voie à suivre par la société. Mais il faut que les gens respectent le processus qui permet à la société d'arriver à des décisions légitimes. ●

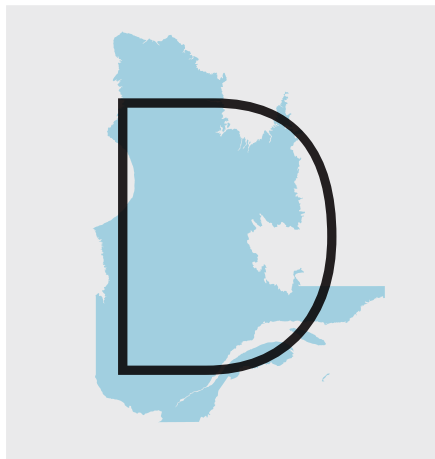
## L'INFORMATION LOCALE EN PÉRIL

En 2019, les régions du Québec sont passées à un cheveu de perdre leurs quotidiens. Le gouvernement est-il prêt à aider de façon pérenne la production d'information ?

Par Martine Letarte



Aimé-Jules Bizimana,  
professeur à l'UQO



Depuis des décennies, les médias locaux s'étiolent alors qu'ils voient leurs revenus publicitaires fondre. Bien sûr, ils travaillent à réinventer leur modèle d'affaires. Mais d'après **Aimé-Jules Bizimana**, professeur à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), cela ne suffira pas, et le gouvernement devra mettre en place des mesures pour les aider durablement. Il en va de la santé de la démocratie, rappelle-t-il.

« L'information d'intérêt public est très importante puisqu'elle devient le moteur de décisions politiques, et ces décisions peuvent influencer le vote des citoyens », explique M. Bizimana, un ancien journaliste, qui a publié un article sur les enjeux de la presse régionale québécoise dans la revue de réflexion *Organisations & Territoires* en 2020.

Ainsi, si le conseil municipal d'une petite ville de région autorise des dépenses publiques insensées, il revient aux journalistes locaux de poser des questions et d'attirer l'attention de la population sur cette affaire. C'est la même chose si une grande entreprise installée dans la localité ne respecte pas la réglementation municipale ou environnementale.

Toutefois, la chute dramatique des revenus publicitaires empêche la presse régionale de jouer pleinement son rôle de chien de garde, ce qui la force à réduire ses budgets et ses effectifs. Si cette situation affecte tous les médias, y compris nationaux et internationaux, les journaux locaux demeurent de loin les plus grands perdants.

D'abord parce que les médias qui appartiennent à de grands groupes sont en meilleure position pour créer des forfaits publicitaires intéressants pour les annonceurs. Par exemple, *Le Journal de Montréal* peut offrir de diffuser une publicité dans ses pages, mais aussi dans *Le Journal de Québec*, dans le magazine *La Semaine* et sur le réseau TVA, qui sont tous la propriété de Québecor.

De plus, les grands groupes ont les reins suffisamment solides pour investir dans la transformation numérique de leurs médias. « Si *La Presse* a pu lancer son application, c'est parce que son propriétaire de l'époque, Power Corporation, a investi 40 millions de dollars en recherche et développement, explique Aimé-Jules Bizimana. Les médias locaux n'ont pas ces moyens. »

### SOUTIEN PHILANTHROPIQUE

Le Québec est passé près de la catastrophe lorsque le Groupe Capitales Médias, qui possédait six quotidiens régionaux, a annoncé en août 2019 qu'il entamait les procédures pour déclarer faillite. Le gouvernement de François Legault s'était alors empressé d'annoncer qu'Investissement Québec octroierait un prêt maximal de 5 millions de dollars à l'entreprise pour qu'elle poursuive ses activités jusqu'en décembre 2019. Les employés de ces quotidiens ont ensuite formé la Coopérative

nationale de l'information indépendante. « Heureusement, le gouvernement a compris que c'était très sérieux et a rapidement promis d'intervenir, observe Aimé-Jules Bizimana. Il n'aurait pas pu ignorer le problème sous prétexte que c'est le jeu de l'offre et de la demande. Les démocraties doivent s'assurer de soutenir l'information locale. »

Or, au Québec, cette approche est nouvelle. « Petit à petit, les gens comprennent que si on ne met pas en place un grand soutien philanthropique comme aux États-Unis et ailleurs, il faudra favoriser l'aide aux médias par des politiques publiques, tout en s'assurant qu'on préserve leur indépendance comme on le fait dans d'autres domaines », affirme le chercheur.

Par exemple, *Le Devoir* multiplie les pressions auprès du gouvernement pour que Les amis du Devoir, un organisme sans but lucratif qui sollicite des dons pour financer les activités du quotidien, puissent remettre des reçus pour crédit d'impôt.

« Ce serait une façon pour les gouvernements d'aider les médias de façon pérenne, affirme M. Bizimana. C'est important de le faire, parce que si on a évité le pire, la situation reste extrêmement fragile. Et la population a compris que produire de l'information de qualité est dispendieux. » ●



# NUMÉRIQUE ET DÉMOCRATIE: MARIAGE HEUREUX ?

Le numérique brouille les cartes du vivre-ensemble et de la culture démocratique.

Par Maxime Bilodeau



Les citoyens n'ont jamais autant disséminé de données individuelles aux quatre vents que maintenant. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 8 Québécois sur 10 ont utilisé un ou des réseaux sociaux en 2018, selon des données du défunt Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO). Près de 7 Canadiens sur 10 les fréquentent d'ailleurs sur une base régulière, ce qui fait de ces plateformes numériques une extension à part entière de l'espace public. Dans les 15 dernières années, on constate sans surprise que les débats qui déchirent la société

y rebondissent, redéfinissant au passage les notions mêmes d'action et d'engagement politiques. Cela a par exemple été le cas au moment de modifier la loi canadienne sur l'aide médicale à mourir, en 2016.

« Aussi bien ceux qui étaient pour que ceux [qui étaient] contre ont recouru aux médias sociaux pour faire valoir leur point de vue, notamment lors de l'étude du projet de loi au Sénat, indique **Mireille Lalancette**, professeure en communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Même certains acteurs plutôt insoupçonnés, tels que des évêques catholiques, étaient actifs sur des plateformes comme Twitter. » Avec sa collègue **Stéphanie Yates**, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la chercheuse réalise actuellement une série de sept études comparatives sur les usages de ces espaces lors de controverses soulevant des questions d'acceptabilité sociale.

Outre l'aide médicale à mourir, elle se penche sur les cas de l'exploitation pétrolière sur l'île d'Anticosti, du développement de la filière du gaz de schiste au Québec et de la vaccination, entre autres sujets. Les objectifs sont multiples et vont de l'examen des stratégies communicationnelles mises de l'avant à l'analyse de la rhétorique des différents acteurs, en passant par l'étude

des diverses formes de dialogue rendues possibles sur les réseaux sociaux. « Dans le débat sur l'aide médicale à mourir, nous avons par exemple observé une métaphorisation du discours. Des internautes qui défendent ces dispositions légales sont traités de meurtriers et de suppôts de Satan par le camp adverse », illustre-t-elle.

S'il est vrai que les réseaux sociaux, de par leurs mécanismes intrinsèques, carburent aux émotions vives, il serait réducteur de les limiter à cette seule dimension. Ainsi, les politiques, entreprises, groupes d'intérêt et autres mouvances citoyennes n'hésitent pas à y diffuser de l'information riche — parfois même boudée par les médias traditionnels — lors de dates clés dans l'évolution du dossier. Les groupes qui sont invités à produire un mémoire dans le cadre d'une consultation en commission parlementaire diffuseront par exemple le document par l'entremise de ces circuits, augmentant ainsi sa portée. « On peut ainsi voir le débat se cristalliser à travers l'évolution de l'actualité. En ce sens, les médias sociaux sont aussi bien à la remorque des événements qu'au-devant, ce qui contribue à part entière à faire dérailler des projets », observe Mireille Lalancette.



Attention, toutefois, de ne pas verser dans un cybertoptimisme naïf. Les réseaux sociaux demeurent après tout des plateformes créées pour générer des profits, pas pour favoriser des débats démocratiques. Les utilisateurs, engagés ou non, y sont captifs d'une logique algorithmique à peu près impossible à contourner. « C'est un défi constant pour les différents acteurs, qui doivent sans cesse composer avec ces réalités, au risque de ne pas voir leurs messages circuler, déplore la chercheuse. Le phénomène des chambres d'écho est encore plus préoccupant : les réseaux sociaux proposent des contenus qui confortent notre vision du monde, pas le contraire. »

## DIRIGER PAR ALGORITHMES

Cette logique algorithmique est aussi en voie de transformer les formes d'exercice du pouvoir au profit d'une gouvernance nouveau genre. L'exemple récent des applications de traçage déployées dans le cadre de la pandémie de COVID-19 est éloquent. Elles supposent une administration des affaires de l'État fondée non plus sur des décisions politiques, sanitaires et/ou rationnelles, mais bien sur des résultats de calculs d'algorithmes « autoapprenants » qui

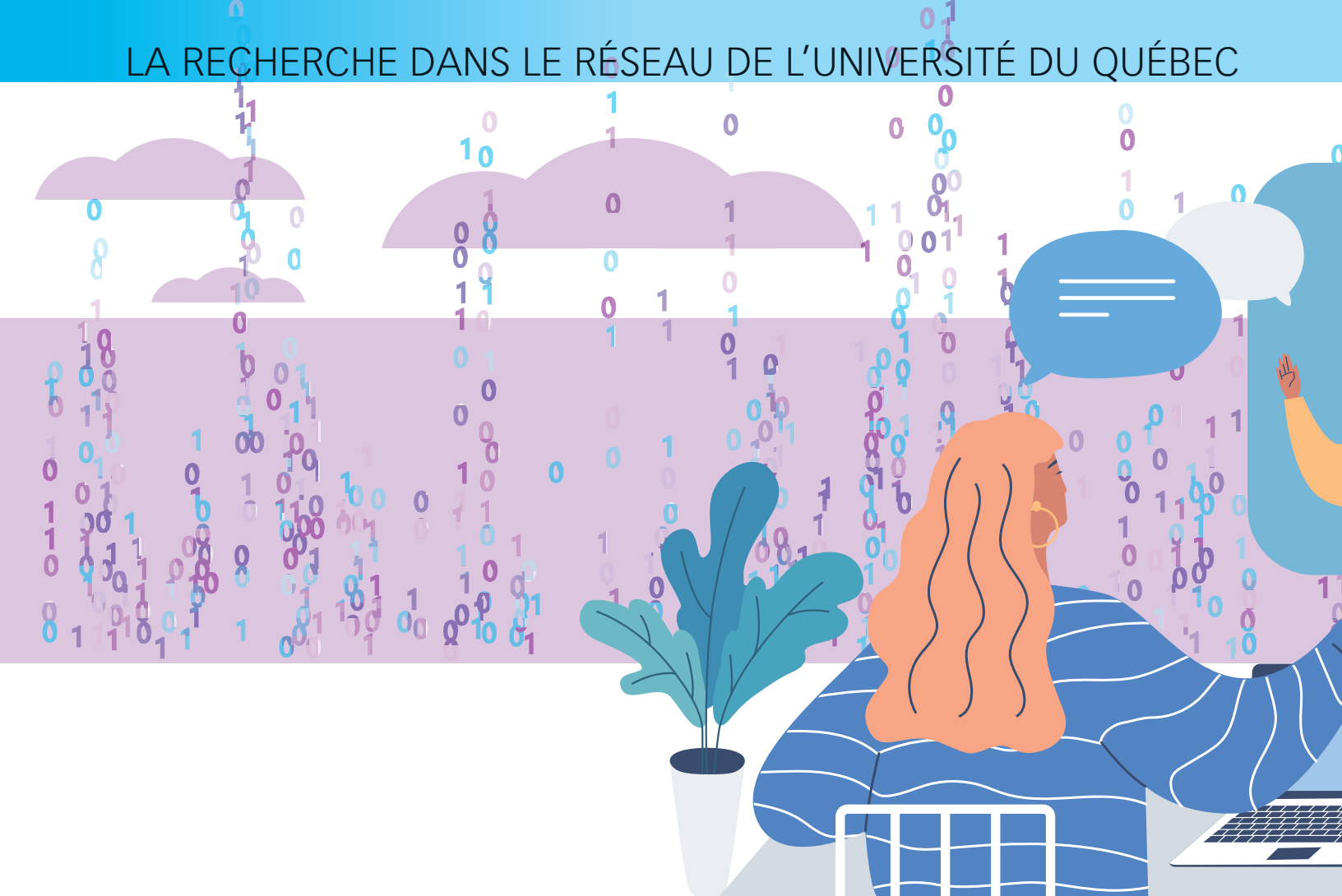
empruntent au modèle du microciblage publicitaire faisant la fortune des GAFAM (l'acronyme des géants du web que sont Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft).

En fin de compte, seuls six millions de Canadiens ont téléchargé Alerte COVID, un taux d'utilisation bien en deçà de celui qui est requis pour qu'elle soit efficace, soit environ 26 millions de Canadiens (ou 70 % de la population). Par ailleurs, à peine 2,4 % des Québécois déclarés positifs à la COVID-19 ont utilisé l'application depuis son déploiement dans la province. « Il y a bien eu un débat public à propos des applications de traçage. Mais, sans qu'on ne sache trop pourquoi, et en dépit du rapport défavorable d'une commission parlementaire chargée d'étudier la question, le gouvernement Legault a décidé d'ouvrir la porte à Alerte COVID », rappelle **Romuald Jamet**, professeur au Département des sciences humaines et sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Le feuilleton des applications de traçage n'était pourtant qu'une bataille dans la guerre que mènent les promoteurs de l'intelligence artificielle (IA) pour voir leurs solutions technologiques être adoptées à plus vaste échelle, met en garde le sociologue dans un texte sur la ques-

tion qu'il cosigne dans l'ouvrage collectif *La COVID-19 : un fait social total*, publié en novembre dernier. « Ce fiasco [...] n'est que l'arbre qui cache la forêt des milliers d'autres applications consacrées à divers problèmes sociopolitiques, une forme de gouvernementalité instrumentale, efficace et difficilement contestable qui transformera très certainement et profondément la nature des États et de la politique ainsi que les notions mêmes de démocratie et de citoyenneté », écrit-il.

De fait, l'efficacité des technologies de l'IA dans le contrôle des populations fait peu de doute, du moins dans les régimes autoritaires. Celui de Chine y recourt depuis plusieurs années déjà pour construire une cote de crédit social à partir des données individuelles de toute nature et ainsi orienter le comportement de ses citoyens. Comme le démontre le débat sur les applications de traçage de la COVID-19, ces technologies suscitent plusieurs interrogations dans les démocraties libérales, entre autres en matière d'imputabilité. « C'est le principe de la *black box* : les données à l'entrée et les décisions à la sortie sont connues, mais tous ignorent la nature des calculs entre les deux », analyse Romuald Jamet. Qui possède les lignes de code des algorithmes ? Telle est la question à un million de dollars...



## ÉDUCATION CITOYENNE

Mensonge et vérité qui se confondent, algorithmes qui font la loi, règles du débat public édictées par des oligopoles du web : les citoyens de demain devront faire montre de compétences pointues s'ils espèrent sauvegarder leurs droits et libertés dans notre monde de plus en plus numérique. Nos écoles leur transmettent-elles ce bagage ? « Elles ont le potentiel de les outiller, mais pas les capacités de le faire à l'heure actuelle, répond **Normand Landry**, professeur à la Télé-université (Université TÉLUQ) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éducation aux médias et droits humains. On trouve depuis deux décennies des contenus en éducation aux médias dans l'ensemble du programme, du préscolaire à la fin du secondaire, mais ils ne sont pas bien arrimés à la formation des enseignants ni à leurs conditions de pratique de plus en plus difficiles. »

Le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur du gouvernement du Québec prend acte de cette situation, sans toutefois la corriger entièrement. Lancé en 2018, cet engagement « permettra au Québec de s'adapter à la révolution numérique », soutient le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. L'année suivante, des experts mandatés par le ministère ont contribué, par leurs travaux, à la publication d'outils destinés à développer la compétence numérique des Québécois tout au long de leur scolarité, de manière à aider l'ensemble des acteurs du milieu à s'attaquer à ce vaste chantier. En parallèle, Normand Landry a signé *Un livre blanc sur l'éducation aux médias au Québec*. Le document contient des propositions qui sont le fruit d'un consensus ayant émergé lors d'un colloque tenu à Montréal en 2018.

« Concrètement, tout cela signifie que nous bougeons dans la bonne direction, qu'il y a une réelle volonté politique de travailler avec le milieu scolaire pour aller de l'avant. C'est d'ailleurs quelque chose qu'on voit partout en Occident : il y a une irrésistible vague de fond en faveur du développement de la littératie numérique », se réjouit Normand Landry. Un danger guette cependant : celui de façonner à la chaîne de bons travailleurs de la société du savoir plutôt que de former des citoyens éthiques, responsables et capables d'esprit critique. « La nuance est fondamentale ! Il y a pourtant lieu de s'inquiéter lorsqu'on voit les géants du numérique s'insérer dans ce débat avec les moyens qui sont les leurs », affirme le chercheur. En effet : que penser d'une campagne qui enseigne les algorithmes aux jeunes, mais qui est financée en partie par Microsoft ? ●



## L'HYPERTRUCAGE, POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

«Bonsoir, Mesdames, Messieurs ; ici Bernard Derome de 1970. Eh oui.» Complet-cravate brun, coupe de cheveux vaguement Beatles, longs favoris : à l'écran, le célèbre présentateur de nouvelles apparaît comme il était jadis, lorsqu'il a commencé à animer le *Téléjournal* de Radio-Canada. Les images, on le comprend assez vite, sont trafiquées ; Loto-Québec, qui les a dévoilées à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire en février 2020, ne s'en est jamais cachée. Ce coup de pub a été rendu possible par l'hypertrucage (ou *deepfake* en anglais), une technique de synthèse d'images basée sur l'intelligence artificielle qui vise à superposer des fichiers audio et vidéo existants sur d'autres vidéos. «Reconnaître un hypertrucage bien fait est difficile, même pour quelqu'un comme moi dont c'est le sujet de recherche, avoue **Éric Paquette**, professeur au Département de génie logiciel et des technologies de l'information de l'École de technologie supérieure (ÉTS). Les enjeux éthiques sont pourtant criants : on peut créer de toutes pièces des contenus pour diffuser des discours de haine ou propager de fausses nouvelles.»

Les travaux de ce spécialiste en développement d'applications graphiques et interactives n'ont pourtant rien à voir avec la désinformation. Bien au contraire : ils visent à faciliter la vie d'entreprises spécialisées en postproduction audio offrant par exemple des services de doublage. «Nous souhaitons littéralement faire bouger les lèvres des acteurs de manière conforme à la langue parlée. Traditionnellement, on emprunte plutôt le chemin inverse : on compose un texte dans la langue de doublage souhaitée qui correspond le plus possible au mouvement des lèvres à l'écran, dans la langue originale», explique-t-il. Pour réaliser ce tour de force, Éric Paquette et ses collaborateurs font appel à des algorithmes d'apprentissage automatique, qu'ils alimentent d'images filmées dans différentes langues. Grâce à cette approche basée sur l'intelligence artificielle, ils espèrent être en mesure de générer des vidéos dans lesquelles les bottines suivent les babines, et vice-versa, d'ici un à deux ans. «Nous nous sommes donné comme contrainte de ne pas numériser les acteurs en 3D. Ce ne

serait pas très réaliste dans le contexte de la production cinématographique internationale, où les comédiens ne sont pas facilement accessibles», souligne le scientifique. À l'heure actuelle, un certain niveau de compétence est nécessaire pour réaliser un hypertrucage digne de ce nom. Les quelques applications qui prétendent y parvenir, notamment Reface et FaceApp, remplacent tout simplement un visage par un autre dans une vidéo, sans plus. L'hypertrucage s'est d'ailleurs fait connaître ainsi, lorsque les minois de personnalités célèbres comme Emma Watson ont été vulgairement posés sur des corps d'actrices nues. Ce n'est cependant qu'une question de quelques années avant que la technologie se raffine et soit plus accessible. «Ne nous leurrions pas : l'hypertrucage est déjà à la portée d'organisations malveillantes et des gouvernements», prévient Éric Paquette.

# LA SOCIAL-DÉMOCRATIE RESTE TRÈS RÉILIENTE

Contrairement aux perceptions, l'État-providence se porte très bien, et les filets de protection se renforcent.

Par Jocelyn Coulon



n'est jamais conseillé de se laisser dominer par ses sentiments ou ses perceptions. Ainsi, certaines personnes, de plus en plus nombreuses, accréditent l'idée

que la social-démocratie est en déclin depuis une vingtaine d'années, et que ce recul est le résultat d'une combinaison de facteurs mortifères : la mondialisation, les délocalisations, les développements technologiques, le libre-échange, la montée du populisme... Qu'en est-il réellement ?

« J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, dit **Stéphane Paquin** au téléphone. La social-démocratie est bien plus résiliente et en santé qu'on le pense. » Professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP), il publie ce printemps *La mondialisation, une maladie imaginaire*, que nous avons pu lire en exclusivité. Un essai coup de poing dans lequel, chiffres à l'appui, il minimise les effets de la mondialisation sur l'État-providence et documente l'extraordinaire vigueur de la social-démocratie, qui, même aujourd'hui, colore les actions de gouvernements considérés comme libéraux ou conservateurs.

Avant d'écrire son livre, Stéphane Paquin était frappé par le pessimisme à l'égard de l'État-providence, que plusieurs estiment « en recul ». Pourtant, les statistiques qu'il compilait sur les dépenses publiques en santé, en éducation ou en aides diverses aux plus démunis contredisaient le discours ambiant. « Je faisais

face à un paradoxe, dit-il. Les dépenses qui financent l'État-providence sont à un sommet historique. Avant la crise de la COVID-19, l'emploi était à un niveau inédit pour les deux tiers des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), malgré le libre-échange et l'automatisation. Et les pays sociaux-démocrates (Suède, Finlande, Danemark) surperforment par rapport aux pays libéraux (Canada, Royaume-Uni, États-Unis). Malgré tout, les doutes subsistent quant à la capacité de l'État à maintenir un niveau élevé de politiques sociales. »

Le chercheur s'est alors demandé : pourquoi croit-on que la social-démocratie est en déclin ? Il a trouvé plusieurs explications. Il y a d'abord la désaffection des électeurs envers les partis sociaux-démocrates. Pendant des années, ces derniers ont perdu des voix au profit de partis libéraux ou centristes. Au Québec par exemple, le Parti québécois, porte-étendard de la social-démocratie, a quasiment disparu. Ensuite, la perception d'un recul est alimentée par les effets de la mondialisation sur certaines catégories de gens qui ont perdu leur emploi ou vu leurs revenus stagner.

Enfin, notre imaginaire collectif nous joue des tours. « Les mauvaises nouvelles restent plus longtemps gravées dans notre mémoire que les bonnes, dit Stéphane Paquin. Ce biais conduit à un autre : celui de la perception du déclin, qui consiste à penser que le monde allait bien mieux avant et à juger le présent à l'aune d'un passé idéalisé. » Or, presque tous les indicateurs sociaux, même aux

États-Unis, indiquent un renforcement des filets de protection. « Il y a parfois des resserrements, mais la tendance est à une augmentation de la protection », dit-il. « Au Québec, les programmes sociaux sont rarement contestés par les élites, même par les caquistes. En fait, le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) a bonifié les garderies publiques, les congés parentaux, l'égalité salariale, l'accès aux lunettes gratuites... » Pourquoi ? Stéphane Paquin risque une explication. « Les dirigeants "conservateurs" sont des enfants de la social-démocratie. Ils tiennent à cet État-providence qui est devenu "normal". Ils l'ajustent, mais ils ne le remettent pas en cause. Dès lors, les partis sociaux-démocrates n'ont plus le monopole de la social-démocratie. »

Et la pandémie de COVID-19 ne va pas changer cette orientation. ●

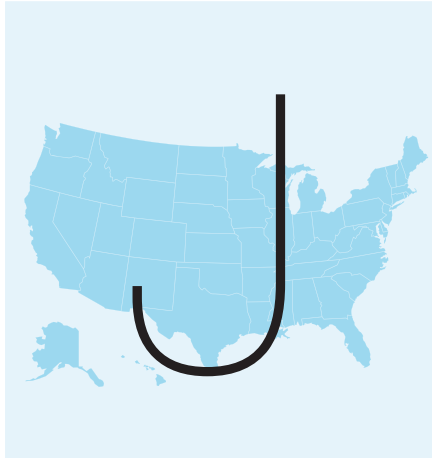


**Stéphane Paquin**, professeur à l'ENAP

## LA MISSION IMPOSSIBLE DE JOE BIDEN

Le trumpisme influencera-t-il de façon durable la manière de faire de la politique chez nos voisins du Sud? Poser la question, c'est y répondre.

Par Maxime Bilodeau



Joe Biden ne s'est pas fait prier pour déconstruire plusieurs pans de l'héritage de Donald Trump. Dès son entrée en fonction, le 46<sup>e</sup> président des États-Unis a posé une série de gestes concrets visant à renverser certaines mesures phares de son prédécesseur, comme réengager son pays dans l'Accord de Paris sur le climat et annuler le moratoire imposé aux ressortissants venant de certains pays à majorité musulmane. Le nouveau locataire de la Maison-Blanche aura cependant fort à faire pour réparer les pots cassés durant les quatre années de l'ère Trump.

« Nous ne sommes plus en 2016, fait valoir **Élisabeth Vallet**, chercheuse à l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Uni-

versité du Québec à Montréal (UQAM) et professeure en études internationales au Collège militaire royal de Saint-Jean. Beaucoup de choses ont changé pour de bon lors du règne de Donald Trump, dont les pleines conséquences se feront ressentir pendant des années, voire des décennies. »

Le droit américain pourrait bien être l'une des principales victimes collatérales de cette présidence. Au cours de son mandat, Donald Trump a procédé à plusieurs nominations de juges ultraconservateurs dans les différentes cours fédérales. « Ces candidats, jeunes pour la plupart, feront carrière et progresseront dans l'appareil judiciaire. Ce faisant, ils redéfiniront la nature du droit américain en fonction de leurs orientations idéologiques », prévoit la politologue. Déjà, trois magistrats nommés par Trump siègent à la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire du pays.

Qui plus est, certaines décisions controversées ne pourront être infirmées simplement. Ainsi, il faudra déclencher une procédure longue et fastidieuse devant le Congrès pour retirer Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme. Y placer cet État insulaire n'a pourtant demandé qu'un simple décret présidentiel, promulgué en toute fin de mandat de surcroît... Un autre exemple : la fonction publique américaine est désormais peuplée de nombreux fonctionnaires considérés comme de loyaux trumpistes qui, selon Élisabeth

Vallet, n'hésiteront pas à nuire à la bonne administration des affaires de l'État.

### LES ÉTATS DÉSUNIS

La cerise sur le gâteau : Joe Biden devra composer avec une société hautement polarisée, au sein de laquelle les divisions (démocrates contre républicains; villes contre régions; etc.) sont plus grandes et plus profondes que jamais. De l'inédit depuis Abraham Lincoln, qui était arrivé lui aussi à la tête d'une nation divisée en 1861. La guerre de Sécession avait d'ailleurs éclaté peu après sa prise de fonction. « Biden a annoncé son intention de gouverner au centre. Le problème, c'est que des républicains qui étaient jadis considérés comme des "démocrates de droite" se sont radicalisés à un point tel qu'il n'est plus possible de discuter de politique avec eux », indique Élisabeth Vallet.

De fait, le plus grand défi du nouveau président sera certainement de réunifier les Américains autour de projets, d'objectifs et de rêves communs. Comment y parvenir? « À vrai dire, je l'ignore, répond la chercheuse. Les États-Unis sont confrontés à un improbable scénario de restauration onusienne de la démocratie d'un État de droit. C'est une situation qu'on voit généralement dans des sociétés post-autocratiques. » Pas dans la prétendue plus grande démocratie du monde. ●



# RECONNAÎTRE LE RACISME SYSTÉMIQUE... POUR MIEUX LE CHANGER

Le racisme vécu par les Autochtones est documenté depuis longtemps. Néanmoins, il a fallu la vidéo virale de Joyce Echaquan pour provoquer une prise de conscience collective. Peut-on maintenant espérer un réel changement ?

Par Martine Letarte



L'automne dernier, le drame de Joyce Echaquan a bouleversé le Québec. Tout juste avant de mourir, cette femme atikamekw de 37 ans s'est filmée en direct sur Facebook pour montrer comment elle était mal traitée et insultée par le personnel soignant de l'hôpital de Joliette. Une illustration-choc des inégalités raciales dans le système de santé ; un problème décrit par plusieurs études et rapports depuis des années.

« Le public réalise que les personnes qui se disent victimes de discrimination racontent la vérité, qu'elles n'exagèrent pas. Et c'est beaucoup grâce aux médias sociaux, qui permettent aux gens de le voir de leurs propres yeux », explique **Sébastien Brodeur-Girard**, professeur à l'École d'études autochtones de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

Il croit que cette nouvelle prise de conscience sociale pourrait attirer da-

vantage l'attention sur les analyses qui continuent de sortir sur le sujet. Or cela ne garantit pas un réel changement sur le terrain, d'autant plus que le gouvernement du Québec refuse de reconnaître l'aspect systémique de ce racisme.

« [Le problème] n'est pas tant le racisme manifesté par certaines personnes, même s'il y en a, mais les conséquences de politiques publiques sur des populations vulnérables. Souvent, ces politiques n'ont pas été implantées en vue de nuire, mais pour toutes sortes de raisons historiques et culturelles, elles heurtent tout de même des groupes », explique celui qui est aussi avocat.

Prenons l'exemple de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Un jeune placé en famille d'accueil doit avoir à sa disposition une chambre à coucher, de préférence privée. « Cela permet de donner de l'intimité à l'enfant, mais il y a un manque critique de logements dans les communautés autochtones, et pratiquement personne n'y a sa propre chambre », explique Sébastien Brodeur-Girard. Par défaut, cette politique exclut d'emblée presque toutes les familles autochtones en communauté. « Elle finit donc par encourager le placement des enfants autochtones dans des familles non autochtones et par les couper de leur culture », soutient-il.

Pour arriver à des changements, il faudra modifier ces politiques. « Mais en refusant de reconnaître la dimension systémique du problème, le gouvernement est très mal placé pour agir », affirme Sébastien Brodeur-Girard, qui a participé à

la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, dont le rapport — déposé en septembre 2019 — comprend 142 appels à l'action.

## LE DEVOIR DE DOCUMENTER

D'aucuns s'entendent pour dire que l'affaire Joyce Echaquan n'est que la pointe de l'iceberg. « Par exemple, on commence à parler des stérilisations forcées de femmes autochtones qui se sont passées il n'y a pas si longtemps et des enfants enlevés de leur famille dans les années 1950, 1960 et 1970 », indique M<sup>e</sup> Brodeur-Girard.

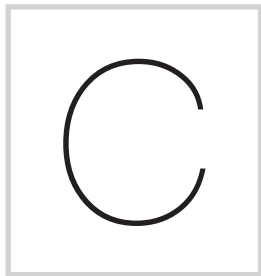
Documenter ces pans de l'histoire aidera à mieux comprendre pourquoi les Autochtones ont peu confiance envers le système de santé. « En plus, à l'hôpital, on ne s'adresse pas à eux dans leur langue, alors ils ne comprennent pas bien, et cela alimente leur méfiance », ajoute-t-il. « Ils peuvent ainsi percevoir les milieux de soins comme dangereux et refuser de s'y rendre. Des gens sont morts pour cette raison. »

Bien sûr, toute société préférerait que ces histoires d'horreur n'aient jamais eu lieu, et aucune n'aime se faire accuser de racisme systémique. « C'est encore plus vrai pour les autorités, affirme Sébastien Brodeur-Girard. Il y a des intérêts politiques en jeu, et la question de l'image est très importante. Documenter le caractère systémique du racisme est donc crucial pour que, un jour, on finisse par le reconnaître, et qu'on puisse changer les choses. » ●

## LE VOTE POUR TOUS!

Ce n'est qu'à partir de 1993 que les Canadiens avec une déficience intellectuelle ont pu exercer leur droit de vote. Quel chemin a-t-on parcouru depuis ?

Par Annie Labrecque



Cela peut sembler incongru : en 1993, les citoyens canadiens aux prises avec une déficience intellectuelle ont enfin pu accéder au droit de vote. « L'ancienne loi électorale considérait ces personnes comme inaptes à voter. Cela a été contesté, car c'est une mesure trop arbitraire et discriminatoire », relate **Bernard Gagnon**, professeur en éthique à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). « Il fallait y mettre un terme, et c'est ainsi que l'accès au vote est devenu universel pour tous les citoyens canadiens, qu'ils aient une déficience intellectuelle ou non. »

Bernard Gagnon a fouillé la question dans un article publié en 2019 dans l'*European Journal of Disability Research*. Il y souligne que l'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies, établie en 2008, a poussé des États à modifier leur système électoral pour donner une voix pleine et entière aux personnes qui présentent une déficience intellectuelle. C'est le cas de la France, du Royaume-Uni et de l'Australie, qui ont abrogé cette pratique discrimina-

toire. Chez nos voisins du Sud, cependant, le contexte est différent. Certains États, comme la Floride et la Californie, peuvent soumettre des personnes placées sous tutelle à des tests afin de déterminer si elles sont aptes à voter. « Ces évaluations sont très contestées, car on ne les fait pas passer à tous les citoyens américains. Elles sont jugées discriminatoires parce qu'il faut décider à qui cela s'applique en préjugant qu'une telle personne devrait passer le test avant d'aller voter », souligne Bernard Gagnon.

### UN DROIT DE VOTE PLUS INCLUSIF

Si le Canada est exemplaire en ce qui a trait à l'accès au vote, déposer son bulletin dans l'urne demeure difficile pour une personne aux prises avec un handicap cognitif. Pourtant, des mesures ont été mises en place pour aider les gens avec un handicap physique, visuel ou auditif à participer à l'élection, par exemple l'implantation de bureaux de scrutin itinérants, des bulletins de vote adaptés aux électeurs aveugles ou le vote par la poste. « Les personnes avec une déficience intellectuelle peuvent avoir de la difficulté à comprendre les processus électoraux et le droit de vote », rappelle Bernard Gagnon. Il faudrait améliorer la façon de communiquer les enjeux électoraux en

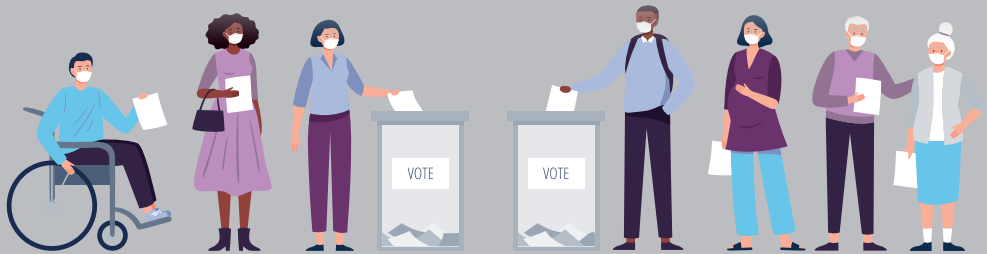
ayant recours à des tuteurs politiques, une avenue mise de l'avant par la philosophe américaine Martha Nussbaum. « Ce tuteur exprimerait le droit de vote au nom de la personne, et non pas à sa place », explique le chercheur. Par contre, cette mesure est critiquée, ajoute-t-il, parce qu'elle remet en question plusieurs principes du système électoral ; la confidentialité du vote, entre autres. D'autres idées émergent néanmoins, comme l'intervention d'un comité faisant office de « protecteur du citoyen ». Ses membres exprimeraient le choix électoral de certains groupes de la population. En pratique, cette avenue est toutefois loin d'être satisfaisante du point de vue éthique, puisqu'elle contrevient à l'individualité du vote.

Cela dit, on peut déjà se réjouir que les personnes vivant avec un ou des handicaps soient davantage consultées pour rendre le vote plus inclusif. Par exemple, elles forment un comité consultatif qui, depuis 2014, aide Élections Canada à améliorer l'accès au scrutin.

Dans tous les cas, la réflexion se poursuit, car il y aurait moyen de changer les structures politiques pour que chaque citoyen, peu importe ses différences, ait sa propre voix dans la société. ●



# LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SOUS LA LOUPE



**Sandra Breux,**  
professeure à l'INRS et responsable du  
Laboratoire sur les élections locales

Des chercheurs s'attaquent à la méconnaissance de la scène municipale dans l'espoir de lui faire perdre sa réputation de parent pauvre de la démocratie.

Par Dominique Wolfshagen

S'

il est bien connu que les élections municipales n'attirent pas autant d'électeurs aux urnes que les autres exercices politiques, elles

susciteraient toutefois de plus en plus l'intérêt de chercheurs canadiens, selon **Sandra Breux**, professeure au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et responsable du Laboratoire sur les élections locales (LABEL). «Je n'aurais pas dit ça il y a 10 ans, mais maintenant, ça bouge beaucoup!» lance-t-elle.

Au cœur de ce gain de popularité : la multiplication des collaborations entre des chercheurs de partout au pays. Sandra Breux s'est d'abord alliée à Laurence Bherer, de l'Université de Montréal, afin de scruter les élections municipales québécoises. Elle a ensuite élargi le réseau à l'échelle canadienne en créant le LABEL en 2014, en plus de travailler avec Jérôme Couture, de l'Université Laval, avec qui elle

a publié en 2018 l'ouvrage *Accountability and Responsiveness at the Municipal Level: Views from Canada*.

Cette mise en commun des connaissances et des efforts a mené à une compréhension plus fine des facteurs régissant la participation aux élections municipales. «La taille de la municipalité joue un grand rôle : plus la municipalité est petite, plus la participation est grande. Cette tendance s'expliquerait notamment par la théorie voulant que plus un électeur a l'impression que son vote a des chances d'influencer le résultat, plus il est probable qu'il se déplace aux urnes», rapporte la chercheuse.

Les taux de participation augmenteraient également lors d'élections plus serrées ou compétitives, notamment en présence d'un grand nombre de candidats ou de questions précises (des propositions de projets mobilisateurs, ou encore des scandales ou soupçons de corruption, notamment). Autrement dit, le contexte particulier de chaque municipalité est ce qui a le plus de poids.

Maintenant que les chercheurs comprennent mieux les paramètres prédisant le taux de participation, leur attention se tourne davantage vers les éléments

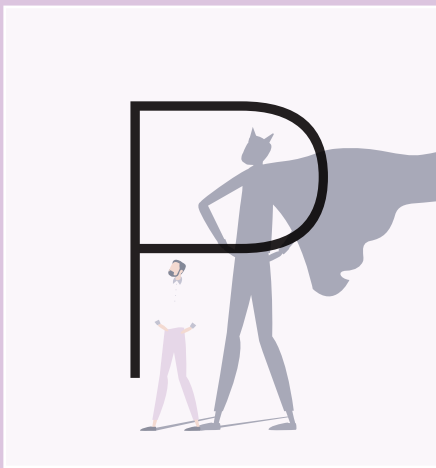
plus difficiles à chiffrer. Par exemple, comment l'intérêt de l'électeur est-il modulé par l'information locale, ou alors par la présence et le rôle des femmes en politique municipale? Ou encore, comment solliciter l'électorat plus jeune, qui a tendance à moins voter de manière générale? «Il nous manque encore beaucoup d'informations sur le profil de l'électeur», concède Sandra Breux. Certaines pistes sont déjà explorées, comme l'hypothèse qu'un citoyen est plus susceptible de s'intéresser aux élections municipales s'il est propriétaire. Cependant, pour le moment, les études sur le sujet n'arrivent pas à un consensus.

En fin de compte, les chercheurs planchent encore sur la façon d'intéresser l'électeur à ces mal-aimées des exercices politiques que sont les élections municipales. Il s'agit pourtant du type de pouvoir que les citoyens peuvent influencer le plus directement, sans compter qu'il touche leur portefeuille ainsi que plusieurs services du quotidien. En éclairant les nombreuses zones d'ombre restantes, le LABEL espère ainsi contribuer à l'augmentation de la participation électorale municipale. ●

## LE DIALOGUE COMME PLANCHE DE SALUT

Tendre des perches : voilà comment contrer la fragilisation de la démocratie dans un monde occidental de plus en plus divisé.

Par Dominique Wolfshagen



Protéger la démocratie n'est pas chose aisée quand on considère qu'elle ne fonctionne pas comme un interrupteur, mais plutôt comme un gradateur... réglé par des personnes qui ne voient pas toujours les choses du même œil que le sien, parfois au point de tomber dans les extrêmes.

**Geneviève Nootens**, professeure en science politique à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), rappelle que les régimes politiques bougent sur le « continuum démocratisation/dé-démocratisation ». D'après les travaux du sociologue américain Charles Tilly, ce « gradateur » s'ajusterait continuellement en fonction de trois champs de bataille.

Le premier consiste à se demander quels aspects importants de son existence la population accepte de confier à l'État : l'éducation, les pensions de vieillesse, la santé, les routes... ? Chaque élément délégué requiert bien entendu une bonne dose de confiance envers les institutions, relève la professeure. « Dans les sociétés

complexes, on ne peut généralement pas se reposer sur la confiance de type interpersonnel, parce que les gens ne se connaissent pas tous. La confiance passe donc par des mécanismes plus laborieux, notamment les institutions, afin d'assurer un traitement équitable pour toute la population. »

Ensuite : y a-t-il présence de milices privées ou paramilitaires qui agissent au nom d'individus ou de groupes, et qui tentent de s'imposer ou de préserver le pouvoir entre leurs mains ? « La démocratie est le nom qu'on donne aux régimes dans lesquels la consultation des citoyens est la plus étendue, égale et protégée possible ; où les citoyens ne risquent pas la mort ou de graves conséquences lorsqu'ils font valoir leur point de vue. Il faut également que les institutions publiques soient contraintes de suivre la volonté de la population, contrairement à certains régimes autoritaires qui n'utilisent le vote qu'à titre indicatif, par exemple », illustre Geneviève Nootens.

Enfin, à quel point les inégalités sociales se ressentent-elles sur le plan politique ? Par définition, en démocratie, la souveraineté appartient au peuple. Cela implique par conséquent de favoriser l'égalité des droits et l'égalité de participation de tous ses membres, incluant ceux à plus faible revenu ou appartenant à différents groupes minoritaires.

« Tout cela étant dit, la démocratie repose sur un équilibre très fragile, historiquement ; la dé-démocratisation survient beaucoup plus rapidement que la démocratisation, alors il faut être attentif à tout signe de dégradation », soutient la

chercheuse. Celle-ci prend la peine de rappeler que même si les régimes démocratiques ne sont pas parfaits, ils ont permis d'améliorer considérablement l'existence des gens « ordinaires ».

Selon elle, la polarisation est certainement problématique : « Lorsque le centre de l'échiquier politique se vide vers les extrêmes, le dialogue est alors beaucoup moins facile. Or la démocratie requiert sinon de réaliser des consensus, au moins d'accepter qu'on ne soit pas toujours d'accord ; d'accepter que parfois, on gagne, et parfois, on perd. La démocratie repose sur une délibération publique saine et posée, où chacun est respecté. »

Par contre, la polarisation serait loin d'être la seule responsable de la dégradation des démocraties. À titre d'exemple, l'effondrement des démocraties dans l'Europe de l'entre-deux-guerres montre que la polarisation des citoyens n'était pas très importante ; c'est plutôt l'influence d'élites politiques et économiques qui aurait mené à l'avènement des régimes fascistes. « C'est très intéressant, surtout en regard de l'attitude des républicains face à Trump : leur tolérance a conduit à des actes qui ont culminé avec les événements du Capitole, et ils sont donc, de mon point de vue, en bonne partie responsables de ce qui est arrivé en janvier dernier », avance M<sup>me</sup> Nootens.

Elle met cependant en garde de ne pas traiter toute dissension comme un problème — au contraire, car une importante partie de l'activité démocratique requiert la contestation afin de corriger ou de parfaire ses institutions.

## RÉTABLIR DES PONTS

**Élise Bourgeois-Guérin**, professeure à la Télé-université (Université TÉLUQ) spécialisée en psychologie ainsi qu'en radicalisation et extrémisme violents, pousse la remarque plus loin : même la radicalisation n'est pas toujours à condamner. « C'est que la façon de la définir est très liée au contexte, mais certains mouvements qu'on a pu qualifier de radicaux à une autre époque nous ont permis d'évoluer et d'apporter des progrès qu'on tient aujourd'hui pour acquis, comme le droit de vote des femmes », rappelle-t-elle.

La menace envers la démocratie survient plutôt lorsque la radicalisation verse dans la violence. Or, bien que la recherche ait identifié des facteurs de risque ainsi que des facteurs de protection face à l'extrémisme, il n'existe pas de manière fiable de prédire qui basculera dans la violence, selon la chercheuse. Pire : l'implantation de mesures ciblant les communautés plus à risque de se radicaliser envenime davantage la situation. « Ça fait que les communautés se sentent profilées — avec raison —, alors ça augmente le ressentiment et brise la confiance, fait-elle valoir. C'est exactement le contraire de ce qu'on cherche à faire pour résoudre le problème, parce que pour certaines personnes, la radicalisation violente se présente justement comme la solution pour redresser des torts ! »

Que faire, donc, pour reprendre contact avec ceux qui ont franchi le Rubicon ? Réponse : recourir au même outil que pour préserver les démocraties, soit l'ouverture à ceux qui ne pensent pas comme nous. « Ça ne sert à rien d'attaquer directement leurs croyances, car ils ont des raisons

qui les poussent à y adhérer, et ils vont se braquer. Il faut plutôt se concentrer sur le désengagement des comportements problématiques », indique Élise Bourgeois-Guérin. « L'idée n'est pas tellement de freiner leur élan, mais plutôt de leur offrir une solution de rechange qui n'est pas destructrice, comme l'art, le sport ou l'accompagnement spirituel. »

D'ailleurs, depuis octobre 2020, la professeure participe à l'évaluation d'un programme québécois de mentorat mis sur pied par l'équipe de Recherche et action sur les polarisations sociales (RAPS), en collaboration avec le Réseau des praticiens canadiens pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (RPC-PREV), qui mise sur la réhabilitation sociale des jeunes engagés dans la radicalisation violente ou à risque d'y basculer. Des professeurs des universités McGill et Concordia ainsi que de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) prêtent également main-forte aux chercheurs, tout comme l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et le Musée des beaux-arts de Montréal.

« L'objectif est de donner des points d'ancrage à ceux qui sont attirés par la radicalisation violente, indique la chercheuse. Quand on est attaché au monde qui nous entoure, on est moins porté à le détruire. » ●

« L'objectif est de donner des points d'ancrage à ceux qui sont attirés par la radicalisation violente. Quand on est attaché au monde qui nous entoure, on est moins porté à le détruire. »

— Élise Bourgeois-Guérin, professeure à l'Université TÉLUQ



**La démocratie sous attaque**

Encart produit par le magazine *Québec Science*, édition avril-mai 2021 et financé par l'Université du Québec